

Élections européennes du dimanche 9 juin 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Organisées tous les 5 ans, elles permettent aux citoyens européens d'élire les députés qui siègent au Parlement européen, situé à Strasbourg. Chaque pays membre de l'Union Européenne dispose d'un nombre de siège attribué. Sur les 720 sièges du Parlement Européen, la France en dispose de 81.



Horaires des bureaux de votes

Tous les bureaux de vote de la Ville seront ouverts de 8h à 18h. Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Attention : le bureau de vote N° 2 initialement situé à l'école Dorgelès sera implanté dorénavant au Gymnase Laura Flessel situé 12 Mail du Coteau.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur internet à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire de 3 manières différentes :

- en ligne sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- en mairie
- par courrier en renvoyant le formulaire CERFA (téléchargeable sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)).

Pièces justificatives

- photocopie de la pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité recto et verso) en cours de validité ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois établi à votre nom (facture électricité, gaz, eau, téléphone FIXE ...)

Attention : vous devez vous inscrire avant le 3 mai 2024 pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes

Absent pour les élections ? Pensez à la procuration !

3 possibilités s'offrent à vous pour établir votre procuration :

- de manière totalement dématérialisée, sur maprocuration.gouv.fr, si l'électeur dispose d'une identité numérique certifiée.
- en ligne, sur www.maprocuration.gouv.fr, en se présentant devant une autorité habilitée (commissariat, gendarmerie ou consulat).
- par formulaire papier en utilisant le CERFA n°12668*03 ou le CERFA n°14952*03

Rappel : Depuis 2022, le mandant et le mandataire peuvent être inscrits dans deux communes différentes.

Infos pratiques

Bureau n°1

Hôtel-de-Ville - 37 rue du Général-Leclerc

Bureau n°2 (Attention changement d'emplacement)

Les Chantelouvais(es) qui votaient auparavant à l'école Dorgelès sont désormais invités à se rendre au Gymnase Laura Flessel situé 12 Mail du Coteau.

Bureau n°3

Complexe socioculturel Paul-Gauguin - rue Paul Gauguin

Bureau n°4

École maternelle Marie-Curie - rue Joseph Castori

Bureau n°5

École Mille Visages - 6 Rue des Petits Pas

Liens utiles

[Vérifier votre situation électorale](#)

[Élections européennes 2024: tout ce qu'il faut savoir](#)